DEPARTEMENT DU GARD

Mairie de POTELIERES
24, Place de la Mairie
30500 POTELIERES
Tél : 04 66 24 84 54
Courriel : mairie.potelieres@wanadoo.fr

NOTICE

Dématérialisation des demandes d'Autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Votre commune de POTELIERES, vous explique dans ce « pas-à-pas » comment déposer vos demandes d'urbanisme en ligne sur le site service-public.fr.

Munissez-vous au préalable :

- D'une connexion internet sécurisée
- De vos identifiants France Connect
- Et rassemblez l'ensemble des informations et documents (plans, photos, références cadastrales…) relatifs à votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Pour toute information complémentaire vous pouvez vous rapprocher de votre secrétariat de mairie.

Par téléphone au : 04.66.24.84.54

Par courriel à l'adresse : mairie.potelieres@wanadoo.fr

1- Rendez-vous sur le site internet Ales.fr



Au bas de cette page sur la partie gauche intitulée "Mes démarches", cliquer sur le logo « *Dépôt des autorisations d'urbanisme* » :



2- S'identifier avec FranceConnect

La fenêtre suivante s'ouvrira et il faudra accéder à votre espace personnel en indiquant votre courriel et mot de passe associé. Si le compte n'existe pas, il faudra le créer :



3- Saisir sa demande d'autorisation d'urbanisme

- Décrivez votre projet (munissez-vous des références cadastrales de votre terrain).
- Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
- Valider chaque étape en répondant aux questions posées.
- Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.
- Lorsque la saisie est terminée, envoyer le dossier. Vous recevrez alors un accusé de réception qui vaudra récépissé de dépôt.